



DOSSIER DE PRESSE

CONSEIL GENERAL

HAUTES-PYRENEES

Lundi
12
mars
2012

MAIA 65, l'engagement de tous !



Avec 12,3% de sa population âgée de plus de 75 ans, le département des Hautes-Pyrénées se situe comme le 3^e département le plus âgé de Midi-Pyrénées et le 30^e de France. Les projections de l'ORSMIP (Observatoire Régional de la Santé Midi-Pyrénées) envisagent qu'en 2015 les Hautes-Pyrénées partageront avec l'Aveyron la première place des départements les plus âgés de la Région.

Ce 12 mars 2012 à la Délégation Territoriale de l'ARS – Place Ferré à Tarbes s'est réunie la première table de concertation stratégique du dispositif MAIA 65 (Maison pour l'Autonomie et l'Intégration des malades d'Alzheimer), présidée par Xavier CHASTEL, Directeur Général de l'ARS, aux côtés de Michel PÉLIEU, Président du Conseil Général. Pour mémoire, la candidature conjointe du Conseil Général des Hautes-Pyrénées et du réseau de Santé Arcade, co-porteurs du projet sur les bassins de santé de Lannemezan et de Lourdes, a été retenue par monsieur le Directeur Général de l'ARS Midi-Pyrénées en 2011.

CONTACT PRESSE :

Laurent LAGES
Direction de la Solidarité
Départementale

05 62 56 73 61
laurent.lages@cg65.fr



Alzheimer
PLAN 2008 - 2012



L'ENGAGEMENT
DE TOUS



CNSA
Caisse nationale de
solidarité pour l'autonomie



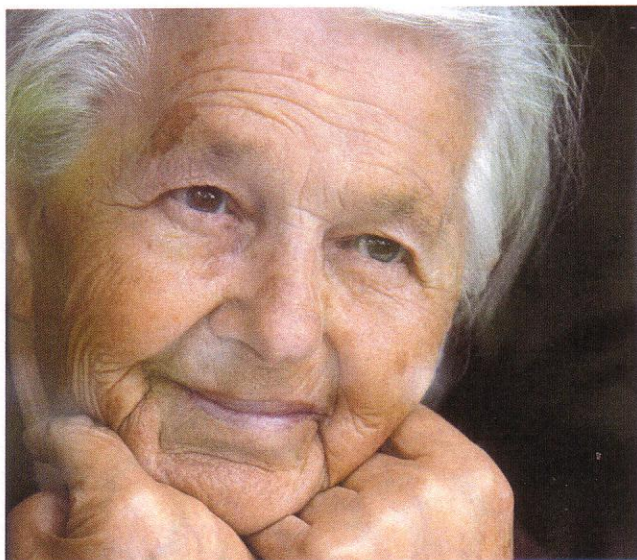
MAIA 65 est un dispositif à l'attention des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées

et plus largement toutes les personnes âgées dépendantes en perte d'autonomie fonctionnelle. L'estimation de la prévalence maladies Alzheimer serait de 3.5 à 4.9% des personnes âgées de plus de 75 ans; ce qui se traduit pour le bassin de Lannemezan par 185 personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées (diagnostiquées et classifiées en ALD 15) et 178 pour le bassin de santé de Lourdes. Ces chiffres contrastent avec les projections de l'ORMIP qui évalue au nombre de 4640 (16,5% des plus de 75 ans) le nombre total de personnes (diagnostiquées et non diagnostiquées) qui seraient atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées dans les Hautes-Pyrénées, chiffre qui serait porté à 5260 en 2015.

MAIA 65 est un dispositif financé par l'ARS, co-financé par le Conseil Général des Hautes-Pyrénées et animé par un pilote.

La table de concertation stratégique de MAIA 65 a réuni l'ensemble des acteurs ayant la qualité de décideur, de financeur et/ou représentatif des usagers et des professionnels du secteur gériatrique départemental :

- Michel PÉLIEU, Président du Conseil Général des Hautes-Pyrénées,
- Xavier CHASTEL, Directeur Général de l'ARS
- Dr Bernard COUDERC, Administrateur du GCS Réseau de Santé ARCADE,
- Madame DUFFOURC, Présidente de l'association France Alzheimer Bigorre,
- Monsieur CASSAGNET, Vice-Président du CODERPA,
- Madame CHOSSONNERY, Directrice adjointe de la CARSAT, représentant Monsieur GADOU, Président
- Gérard PAVAGEAU, Président de la CPAM 65,
- Bernard PLADEPOUSEAUX, Président de la MSA,
- Christian ROBERT, Président du Conseil de l'Ordre des médecins,
- Monsieur PRANAL représentant Madame FORGET, Présidente du Conseil de l'Ordre des infirmiers,
- Docteur BEN SOUSSAN, Président de l'URPS,
- Yassine ZNIBER, Président du Conseil de l'Ordre des Kinésithérapeutes.



Cette rencontre qui constitue l'installation officielle de l'instance de gouvernance du dispositif, avait pour objet de clarifier les concepts et les enjeux à chaque membre et de valider le processus de déploiement du dispositif pour les mois à venir. Ainsi, dans les semaines à venir seront réunies les instances techniques de territoire dites « table de concertation tactique », une à Lannemezan, l'autre à Lourdes. Ces tables qui rassembleront les acteurs du maintien à domicile (hôpitaux, Centres communaux d'action sociale, services du Conseil Général (mission Personnes Agées, Maisons Départementales de Solidarité), service d'aide et de soins à domicile, représentant des médecins, des infirmiers, des kinésithérapeutes libéraux, CLIC, etc ...) travailleront sur la mise en place d'un guichet intégré et sur des procédures d'orientation des publics aux situations les plus complexes vers quatre référents MAIA.

Les référents MAIA, quatre infirmières recrutées (Mesdames Marie CENAC, Isabelle GIMEL, Colette LE SAVOUREY et Céline ROTGÉ) ont pour mission d'accompagner les personnes pour lesquelles le maintien à domicile est évalué comme complexe et requiert le positionnement d'un référent unique pour l'usager, son entourage et l'ensemble des acteurs concourant au maintien à domicile.

Le Guichet Intégré quant à lui vise l'élaboration et le partage de procédures et d'outils communs d'information, d'orientation et d'évaluation multidimensionnelle entre les professionnels et les services qui en sont membres.

Perspectives : garantir une égalité de traitement à tous les Haut-Pyrénéens

Au-delà de cette feuille de route, la volonté du Conseil Général, affirmée dans le nouveau Schéma gérontologique départemental adopté le 3 février dernier, est de garantir une égalité de traitement à tous les Haut-Pyrénéens. Ainsi, pour étendre ce dispositif à l'ensemble du territoire départemental dès 2012, il déposera dans les jours à venir, une nouvelle candidature conjointe avec le réseau de santé Arcade en réponse au nouvel appel d'offres lancé par l'ARS Midi-Pyrénées, pour couvrir les bassins de santé des Pays de l'Adour (Bagnères, Tarbes-Vic en Bigorre).

CONTACT PRESSE :

Laurent LAGES
Direction de la Solidarité
Départementale

05 62 56 73 61
laurent.lages@cg65.fr



Alzheimer
PLAN 2008 - 2012



**L'ENGAGEMENT
DE TOUS**

